PÈLERINAGE DE CHRÉTIENTÉ

Pentecôte 2025 – Les 7, 8 et 9 juin 2025

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour les prêtres, religieux, séminaristes et religieuses participant au pèlerinage

Voici les informations pratiques concernant le pèlerinage. Nous vous demandons d'en prendre bonne connaissance, et de garder ce document en votre possession.

Pour pouvoir participer au pèlerinage, vous devez obligatoirement être inscrits auparavant, tant pour des raisons de sécurité, de couverture d'assurance, que d'organisation. **Cette demande d'inscription se fait exclusivement sur le formulaire d'inscription spécifique du clergé**, dont le lien est situé dans le courrier d'invitation, et non via les formulaires d'inscription des pèlerins.

NOUVEAUTÉ 2025 : Les prêtres présents doivent impérativement être **munis de leur celebret**. Le celebret sera susceptible d'être demandé pendant le pèlerinage.

I : Organisation du pèlerinage

Le pèlerinage est dirigé par des laïcs, assisté d'un aumônier.

Les chefs de régions et de chapitres sont des laïcs, responsables des pèlerins pour les aspects pratiques et d'organisation. Ils ont aussi la charge de la dimension spirituelle des régions et des chapitres (vie de prière, chants, lectures et méditations), en lien avec les aumôniers de régions. **Ils sont identifiables par leur gilet violet pour les chefs de chapitres, et par leur gilet blanc pour les chefs de régions.**

L'équipe « Accueil Clergé » est chargé des aspects pratiques et d'organisation du clergé pendant les trois jours. Le responsable du service « Accueil Clergé », monsieur Gilles de MENTQUE, est à votre disposition dès maintenant pour répondre à toutes vos questions d'ordre pratique : 06 25 06 08 26 – accueil.clerge@nd-chretiente.com. **Les membres de l'équipe « Accueil Clergé » sont identifiables par leur gilet jaune.** Ils sont présents aux bivouacs, à certaines pauses et aux lieux des célébrations au stand « Accueil Clergé ».

L'aumônier général du pèlerinage est Monsieur l'abbé Jean de MASSIA. Il est possible de le contacter avant, pendant et après le pèlerinage : 06 95 72 23 94 – aumonier@nd-chretiente.com.

Les aumôniers de régions ont la charge, en lien avec le chef de région et les chefs de chapitres, de la vie spirituelle de la région, et veillent à la bonne répartition des prêtres, religieux, religieuses et séminaristes dans les différents chapitres de leur région. **Ils sont identifiables par le ruban rouge** de leur badge. Ils sont secondés, pour les grosses régions, par un adjoint, **identifiables par le ruban jaune** de leur badge.

II : Consignes générales

1) Tenue

Il vous est demandé de porter la soutane ou l'habit religieux.

Il est demandé aux prêtres de se munir du surplis et de l'étole violette pour les confessions (ce qui est aussi un signe de reconnaissance pour les pèlerins), et de l'étole blanche pour distribuer la sainte communion.

2) Votre mission

Les prêtres marcheurs se consacrent principalement **au ministère de la confession et aux entretiens individuels avec les pèlerins**, se tenant à l'arrière des chapitres de la région à laquelle ils auront été affectés par l'accueil clergé, sous la direction de l'aumônier et du chef de région. **Sur la colonne adulte, il n'est pas prévu que les prêtres fassent des topos ou méditations à des chapitres entiers**.

Les séminaristes, religieuses, et religieux non-prêtres se consacrent principalement à délivrer un enseignement spécifique dans les chapitres de la région à laquelle ils auront été affectés par l'accueil clergé, sous la direction de l'aumônier et du chef de région (voir détails plus bas).

3) Affectations

Les affectations ont pour but de permettre à chaque pèlerin de la colonne de bénéficier au mieux d'un soutien spirituel équilibré et juste pendant les trois jours. Pour nous aider dans cette tâche, **il vous est demandé de bien marcher dans votre ou vos régions d'affectation.** Celles-ci vous seront communiquées, soit en amont du pèlerinage pour les affectations spéciales (enfants, familles, première colonne adulte, soutiens), soit dès votre arrivée au pèlerinage, dans l'enveloppe que vous trouverez au stand « Accueil Clergé » (voir plus bas).

Dès votre arrivée dans votre région d'affectation, il vous est demandé de prendre contact avec l'aumônier de région et de bien respecter les consignes qu'il vous donnera ; merci de le prévenir si vous devez, pour une raison impérieuse, quitter votre affectation. **Nous vous rappelons que les chapitres n'ont pas d'aumônerie propre ou de prêtre attitré**.

Pour pouvoir intervenir dans un chapitre, il vous est demandé de vous tourner d'abord vers le chef de chapitre.

Seuls l'aumônier général ou le responsable de l'« Accueil Clergé » peuvent vous demander un changement d'affectation de région en cours de pèlerinage, en fonction des besoins survenus au cours du pèlerinage.

III : Aspects pratiques, pour tous

1) Précisions sur l'inscription

Une demande d'inscription le plus tôt possible nous aide beaucoup pour organiser le pèlerinage, merci par avance de ne pas trop tarder.

Les séminaristes sont inscrits par les supérieurs des séminaires. Les membres des communautés religieuses sont inscrits soit individuellement, soit par un responsable de la communauté.

Une fois inscrit, vous recevrez un mail de confirmation qui validera définitivement votre inscription. Pour les prêtres participant pour la première fois au pèlerinage, l'inscription n'est confirmée qu'après un échange avec l'aumônier général ou un de ses délégués.

2) Enveloppe d'inscription

Quel que soit le moment de votre arrivée sur la colonne, vous devez, avant de commencer un ministère, vous rendre au stand « Accueil Clergé », afin de retirer votre enveloppe nominative, qui comprend :

- **Un badge « ND de Chrétienté » avec votre nom** à porter visible tout le temps du pèlerinage pour l'exercice de tout ministère, et pour des raisons de sécurité.
- **Un bracelet spécifique clergé**, à porter durant tout le pèlerinage, pour l'accès aux bivouacs (pour raisons de sécurité et d'assurance).
- **Un bréviaire de poche**, couvrant les trois jours.
- Une **feuille d'affectation** pour les trois jours.
- Éventuellement un **bracelet de train de retour**, si demandé dans l'inscription.
- **NOUVEAUTÉ 2025 : un flot de couleur** par catégorie permettant aux sacs d'effets personnels d'être convoyés sur les différents bivouacs ; et un **deuxième flot** pour **les sacs ou valises chapelles des prêtres**.

3) Lieux et horaires

Nous vous invitons à être particulièrement vigilant aux lieux de rendez-vous et aux horaires pour ne pas manquer le départ de la colonne, le matin ou à midi, et à prendre garde **aux changements cette année :**

SAMEDI MATIN :

- Pour le clergé affecté aux adultes/étrangers/ le samedi :

Rendez-vous **à 6h00 à Saint Sulpice à Paris** (les prêtres célébrant leur messe privée peuvent arriver à partir de 4h35). Le stand « Accueil clergé » sera situé à droite de l'église Saint Sulpice, dans la crypte.

Une « première colonne » de près de 4000 pèlerins adultes, **stationnant sur la rue Guynemer**, **partira avant la messe**, à 7h00 du matin. **Les membres du clergé affectés à ces régions seront prévenus en amont**, et devront rejoindre ces pèlerins **avant 6h45.**

Les autres chapitres s'élanceront après la messe de Saint Sulpice qui sera cette année vers **8h00**.

- Il sera possible de rejoindre la colonne adulte **à midi, vous pourrez vous adresser au Stand Accueil Clergé qui sera sur la halte**. **NOUVEAUTÉ 2025** : **la halte d'Igny n'est plus le lieu de départ de la colonne enfants/familles.**

- Pour le clergé affecté aux enfants/familles/pastoureaux le samedi :

Vous serez prévenus en amont, pour adapter vos enseignements et organiser votre arrivée.

NOUVEAUTÉ 2025 : Le rendez-vous est à 10h45 à Senlisse [chemin de Malvoisine, 78720 Senlisse] pour la messe de départ. L' « Accueil clergé » sera à proximité de l'autel. Il n'y aura pas de possibilité pour célébrer la messe privée sur place. Les membres du clergé affectés aux enfants/familles/pastoureaux le samedi qui seraient présents à Saint-Sulpice le samedi matin se tourneront vers l'« Accueil clergé » pour être conduits à Senlisse : ils n'assistent pas à la messe de St Sulpice. Des navettes seront mises en place pour rejoindre Senlisse à partir des gares de Rambouillet et/ou de Saint Remy les Chevreuse.

SAMEDI SOIR :

NOUVEAUTÉ 2025 : cette année, il y aura **deux bivouacs autonomes et distants (15 kms)** pour le **samedi soir**, sans possibilité de passer de l'un à l'autre :

- Le bivouac traditionnel de **Choisel** pour les adultes/étrangers (les deux colonnes qui arrivent de Paris)
- Le bivouac du **Haras des Érables** [sur la commune de Vieille-Église en Yvelines] pour la colonne des enfants/familles/pastoureaux.

Important : le clergé affecté le samedi à la colonne enfants/familles/pastoureaux demeurera au Haras des Érables pour le repas du samedi soir, le coucher, les messes privées du lendemain.

Pour le couchage **des religieuses**, une information complémentaire sera communiquée prochainement.

Les stands « Accueil clergé » se trouveront, dans les deux bivouacs, à proximité des zones « Clergé », indiquées sur les plans des bivouacs dans les livrets des pèlerins.

DIMANCHE MATIN :

Vous pouvez rejoindre les bivouacs **le dimanche matin avant le départ des colonnes**. A Choisel, départ de la colonne adultes à 6h00 ; au Haras, départ de la colonne famille à 7h30 et des enfants à 08h, ces horaires seront précisés ultérieurement

NOUVEAUTÉ 2025 : la sortie des adultes du bivouac de Choisel s'effectuera par deux endroits différents : merci de bien être attentifs aux instructions de l'« Accueil clergé » pour ne pas rater votre région.

Vous pouvez rejoindre la colonne **dimanche à midi** au lieu-dit « Les Courlis », **avant la messe pontificale** ; l' « Accueil clergé » se trouvera à proximité de l'autel de la messe.

DIMANCHE SOIR

-NOUVEAUTÉ 2025 : Le bivouac de Gas est désormais réparti en trois zones : **Gas 1** (le bivouac traditionnel) ; **Gas 2** (plateau supérieur, ancien emplacement des familles, **où se situe désormais la nouvelle zone Clergé et le lieu d'adoration des adultes)** ; **Gas 3** (nouvel emplacement des enfants/familles et **du lieu d'adoration des enfants/familles**, à 10 minutes de marche)

Tout le clergé est accueilli en un seul lieu, sur **Gas 2**. Le stand « Accueil Clergé » se trouvera sur la zone clergé.

Pour le couchage **des religieuses**, une information complémentaire sera communiquée prochainement.

LUNDI MATIN

-Vous pouvez rejoindre le bivouac de Gas **le lundi matin avant le départ des colonnes ;** départ des adultes à 6h35, des familles à 6h45, des enfants à 8h55. Ces horaires seront confirmés ultérieurement.

ATTENTION, la zone de départ des enfants/familles [Gas 3] est à 10 minutes de marche de celle des adultes/pastoureaux/étrangers [Gas 1 et 2]. Les prêtres affectés aux enfants/familles le lundi matin doivent rejoindre les colonnes enfants/familles avant leur départ.

Les horaires sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés.

4) Rejoindre et quitter le pèlerinage.

Sauf exceptions, chacun est invité à se rendre au pèlerinage par ses propres moyens.

Pour rejoindre le pèlerinage en cours de route, il est possible d'utiliser les navettes prévues pour les pèlerins depuis les gares. Il est également possible de contacter l'« Accueil Clergé » qui met en place des transports spécifiques : accueil.clerge@nd-chretiente.com

Le retour en train le lundi après la messe [Chartres - Paris via Rambouillet et Versailles] est possible et gratuit pour les membres du Clergé, mais **doit être impérativement réservé lors de votre inscription**, le nombre de places étant limité. Un bracelet vous sera alors remis dans l'enveloppe d'inscription, qui sera à présenter en gare de Chartres. **POINT D'ATTENTION 2025** : les supérieurs de séminaires ou de communautés qui inscrivent directement leurs membres doivent veiller à réserver les places de trains nécessaires au moment de l'inscription.

5) Repas et couchage

L'ensemble des **repas** du clergé est pris en charge par l'organisation (petit déjeuner, sac repas à midi, repas chaud le soir au bivouac). La « Restauration clergé » est située à chaque fois à proximité de l'« Accueil Clergé ». Des tables et chaises sont mises à disposition.

Au déjeuner, il est possible de rester avec les pèlerins de sa région d'affectation en emportant son sac repas.

Le **couchage** du clergé est assuré sous des tentes collectives, dans la zone réservée au clergé ; des lits de camp sont mis à disposition (en priorité pour les prêtres, religieux, religieuses) ; merci d'apporter un duvet et éventuellement une couverture (un stock limité de couvertures existe) ; il est conseillé d'apporter une lampe de poche, des boules Quiess…

Pour le couchage **des religieuses**, une information complémentaire sera communiquée prochainement.

6) Transports des sacs personnels :

Les sacs d'effets personnels doivent être marqués au nom de leur propriétaire, et être fermés solidement.

Les sacs d'effets personnels sont transportés par l'équipe « Transport Sacs » de l' « Accueil Clergé », dont le camion est toujours placé à proximité du stand « Accueil Clergé ». **Attention, ne pas déposer son sac dans les camions « Transports Sacs » des pèlerins**, sous peine de perdre son sac.

NOUVEAUTÉ 2025 : ce sac d'effets personnels doit **impérativement être marqué du flot de couleur** que vous trouverez en récupérant votre enveloppe d'inscription auprès de « l'Accueil Clergé », **pour qu'il arrive**

sur le bon bivouac le soir.

Ces sacs ne peuvent pas être récupérés durant la journée, mais seulement le soir au bivouac, auprès du camion, sur la zone clergé.

A Chartres, les sacs sont à récupérer dans la cour du rectorat, à droite de la cathédrale (juste en face de la sortie de la crypte) ; ils ne peuvent être récupérés **qu'après** la messe de clôture.

7) Financement

Il ne vous est demandé aucune participation financière, dans la mesure où vous dispensez un ministère pendant le pèlerinage. Seuls les frais de voyage sont à votre charge ; en cas de difficulté, il vous est possible de vous adresser à l'« Accueil Clergé » pour trouver une solution.

8) Communiquer autour du pèlerinage

Vous êtes encouragés à demander des affiches ou bulletins d'inscription à Notre-Dame de Chrétienté au moment de l'inscription. Les informations concernant le pèlerinage peuvent être mises en ligne sur les sites, blogs et autres médias des différentes communautés ou paroisses. Elles permettent ainsi de faire connaître le pèlerinage et d'accueillir de nouveaux pèlerins. Merci à vous !

IV : Points particuliers pour les prêtres

1) Célébration de la Messe

Conformément à la charte de l'association, durant toute la durée du pèlerinage, les messes aussi bien privées que publiques sont célébrées selon le missel de St Jean XXIII (rubriques de 1962). La liturgie traditionnelle est en effet au cœur de la spiritualité du pèlerinage de Chrétienté. Il n'y a pas de concélébration pendant le pèlerinage.

Des communautés religieuses amies sont disposées à former les prêtres à ce rit avant le pèlerinage ; il est également possible de bénéficier pendant le pèlerinage de l'assistance d'un diacre pour être guidé dans la célébration de la messe traditionnelle. Pour bénéficier de ces services, merci de contacter l' "Accueil Clergé » assez rapidement après la demande d'inscription.

Célébrer la messe sur le pèlerinage :

- **Samedi 7 juin :** célébration des messes privées le matin dans les chapelles latérales de l'église St-Sulpice, entre 04h45 et 7h15 (fin des messes 7h45) en nombre limité, sur demande faite à l'avance au moment de la demande d'inscription (la liste des célébrants étant à fournir à l'ordinaire du lieu en amont). RDV à partir de 04h40, côté droit de l'église St-Sulpice, à l'entrée de la crypte.
- **Dimanche 8 juin et lundi 9 juin :** célébration des messes privées sous les tentes « messes » des bivouacs, le matin avant le départ de la colonne, à partir de 04h45. L'inscription est également requise en amont pour permettre à l'équipe « Liturgie » de s'organiser. En arrivant en fin de journée au bivouac, les prêtres inscrits réservent un créneau horaire auprès de l'« Accueil Clergé », en tenant compte de l'ordre de départ de leur région d'affectation le lendemain matin. **Il est important de respecter ce créneau horaire convenu la veille pour éviter les temps d'attente et ne pas perturber l'organisation du pèlerinage**.

Il n'y a pas de possibilité pour célébrer les messes privées sur le pèlerinage en dehors de ces créneaux et de ces lieux.

2) Confessions

A son arrivée dans un chapitre, le prêtre se présente au chef de chapitre, puis aux pèlerins, en disant par exemple un mot sur l'importance du sacrement de pénitence, ou en signalant sa disponibilité pour recevoir des entretiens. Puis il se tient, durant la marche, derrière le chapitre à la disposition des pèlerins. Compte-tenu du nombre de pèlerins, il est demandé aux prêtres d'être brefs dans les avis, conseils, exhortations.

Il est demandé de donner l'absolution en latin et selon la forme extraordinaire. Vous pourrez, sur demande au stand "Accueil Clergé", obtenir un **rituel de confession** en forme extraordinaire.

Il y a une grande demande de confessions pendant les messes du pèlerinage :

- Samedi matin, pendant la messe à Saint Sulpice, à 07h00 pour les adultes.
- Samedi midi, pendant la messe à Senlisse (près de Choisel), à 11h15, pour les enfants/familles.
- Samedi soir, pendant la messe à Senlisse, à 19h30, pour la première colonne adulte.
- Dimanche midi, pendant la messe de la Pentecôte aux Courlis, près de Rambouillet, à 12h15.

Les temps d'adoration du dimanche soir à Gas sont également très propices aux confessions :

- 21h15, adoration des enfants/familles sur leur bivouac [à Gas 3, derrière le cimetière].
- Nouveauté 2025 : **nous demandons tous spécialement aux prêtres arrivant sur le pèlerinage le dimanche soir et qui n'ont pas marché de se rendre disponible pour confesser pendant cette adoration.**
- 21h15, adoration des adultes [à Gas 2, nouveau lieu à proximité de la nouvelle zone clergé].
- Lundi, pendant la messe de clôture à la cathédrale de Chartres, à 15h15.

3) Distribution de la Communion

Aux messes publiques, les prêtres cessent d'entendre les confessions dès la fin du Pater afin d'aider à la distribution de la Sainte Communion. Ils se regroupent avec les diacres, près de l'autel de la Messe, et revêtent l'étole blanche. Le service d'ordre (gilets bleus) guide chaque prêtre sur une zone de communion.

Pendant tout le pèlerinage, la Sainte Communion est distribuée uniquement sur la langue et, pour ceux qui le peuvent, à genoux, avec un servant de messe portant un plateau de communion qui doit ensuite être purifié.

4) Sac ou valise chapelle pour les prêtres

Tout prêtre doit avoir, en plus de son sac personnel, **un sac ou valise chapelle**, solide et bien fermé, comprenant : **calice, patène, aube, amict, cordon, corporal, purificatoire et pale**. Ce sac chapelle, marqué au nom de son propriétaire, **est confié à l'équipe « Liturgie »** qui se charge de le transférer d'un lieu de messe à l'autre. Tout le reste du matériel liturgique est fourni par l'équipe sacristie.

Nouveauté 2025 : ce sac ou valise chapelle doit **impérativement être marqué du flot de couleur** que vous trouverez en récupérant votre enveloppe d'inscription auprès de l'accueil clergé, **pour qu'il arrive au bon bivouac le soir.**

Un surplis propre pour la messe à Chartres est également recommandé.

A la fin du pèlerinage, ces sacs chapelles sont à récupérer dans la crypte de la cathédrale (entrée par le côté droit de la cathédrale, derrière le parvis sud).

V : Points particuliers pour les séminaristes, religieuses, religieux non-prêtres

Les séminaristes, religieuses et religieux non-prêtres accompagnent les pèlerins dans la dimension spirituelle durant les trois jours. Ils passent de chapitres en chapitres dans leur région d'affectation pour délivrer un enseignement, sont disponibles pour engager la conversation avec les pèlerins, répondre à leurs questions, encourager à la rencontre avec un prêtre.

Le pèlerinage vous réserve **six méditations**. Les chefs de chapitres savent qu'ils doivent vous solliciter sur ces thèmes. Ces méditations sont dans le **livret des chefs de chapitres** que vous allez recevoir. Tout comme les chefs de chapitres, vous êtes encouragés à retravailler ces méditations pour qu'elles soient plus personnelles :

- **Présentation du Rosaire** *(Méditation A, p. 89, le samedi matin)*
- **Le sacrement de Pénitence** *(Méditation B, p. 94, le samedi après midi)*
- **La prière et la vie d'oraison** *(Méditation D, p. 105, le dimanche matin)*
- **Les fins dernières** *(Méditation I, p. 139, le dimanche après midi)*
- **La vocation** *(Méditation J, p. 147, le lundi matin)*
- **La mission** *(Texte Fondamental 2, p. 168, le lundi après midi)*

Vous pouvez également, à la demande des chefs de chapitre, enseigner sur d'autres sujets, mais seulement

si les sujets principaux demandés par NDC ont déjà été traités. Notamment, vous pouvez être amenés à présenter aux pèlerins **nos raisons d'attachements à la messe traditionnelle** (*méditation G, p. 122, le dimanche matin*), en veillant à être sur ce point, comme sur les autres, **des relais sincères de l'esprit souhaité par Notre-Dame de Chrétienté, et exprimé dans le livret des chefs de chapitres**.

Nous vous souhaitons un saint et fructueux pèlerinage.

Merci de votre dévouement dans la prière et le ministère auprès des pèlerins !

Abbé Jean de Massia, Aumônier Général

Gilles de Mentque, responsable de l'Accueil Clergé

Pour retrouver ces informations pratiques et les enregistrer sur votre téléphone, scannez ce QRcode :